



Administration communale

Tél. 032 436 10 70 – Fax 032 436 10 79 – E-mail : commune@courrendlin.ch

JOURNAL LOCAL PUBLIÉ PAR LA COMMISSION CULTURE ET SPORT DE COURRENDLIN

Parution trimestrielle

N° 117

Septembre 2017

Editorial

2^{ème} Marché de l'Artisanat

Samedi 2 septembre 2017

La 2^{ème} édition du Marché de l'artisanat s'est tenue le samedi 2 septembre à la rue du Cornat – Place du Marché. Malgré une météo capricieuse, tous les artisans et commerçants inscrits étaient au rendez-vous, soit 16 bancs et 2 buvettes prêts à accueillir les visiteurs dès 10 heures.



Selon le dicton, « la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin », les chalands sont venus, certes moins nombreux qu'avec un temps ensoleillé, mais très intéressés par la diversité de produits et articles proposés sur les étals, dont les trois quarts tenus par des villageois.

Tout un chacun a donc eu l'occasion de constater que nombre de nos concitoyens ne manquent pas de créativité et de talent. Pour le talent, Kiki Rais n'en manque pas avec sa guitare. Celui-ci nous a gratifiés d'une animation musicale de qualité,



interprétant au passage des grands classiques rock et blues de Jimmy Hendrix, Joe Cocker, etc. Il a ravi les oreilles de tous dès 11 heures.

L'arrivée du soleil l'après-midi a donné un second souffle et c'est avec ce dernier que le Marché s'est terminé sur le coup de 17 heures.

La commission de culture, sport et jeunesse et la société d'embellissement (SEDCC) remercient tous les artisans-artistes, commerçants et les deux sociétés proposant boissons et repas pour leur participation à ce marché.

D'ores et déjà rendez-vous est donné, pour la 3^{ème} édition du Marché de l'artisanat, le premier samedi du mois de septembre 2018.

Jean-Noël Minger

Echos du Conseil communal

Cette rubrique relate aux citoyens les principaux dossiers qui sont traités par le Conseil communal.

Les séances se tiennent tous les lundis sous la présidence de M. Gérard Métille, Maire.

Mairie

- Fusion de communes : lors de la votation du 11 juin 2017, les citoyens de Courrendlin, Rebeuvelier et Vellerat ont accepté de fusionner. Cette fusion de communes deviendra effective au 1^{er} janvier 2019. Les communes de Châtillon et Rossemaison ont refusé d'adhérer à la nouvelle commune. Le comité de fusion est actuellement occupé à l'établissement de la nouvelle convention de fusion qui sera signée prochainement et a déjà entamé différents travaux préparatoires en vue de la mise en place de la nouvelle institution communale.
- Centre commercial : les travaux de démolition/reconstruction du centre commercial ont débuté à fin mai 2017. L'ouverture est prévue durant l'été 2018 selon les promoteurs.
- Gens du voyage : suite à l'annonce par le Gouvernement que les sites d'accueil des gens du voyage serait installé à Courrendlin à proximité de la sortie de l'autoroute, les communes de Courrendlin, Delémont et Courroux se sont réunies et soumettront des propositions de sites. Le Gouvernement est ouvert à la discussion.

Ecoles

- Crèche-garderie/UAPE : les instances cantonales ont répondu favorablement à notre demande d'augmentation de places à la crèche-garderie. Nous disposons depuis la rentrée d'août 2017 de 50 places.
- Locaux scolaires : une étude en vue de définir les besoins en locaux scolaires et les possibilités d'extension est en cours. Le résultat sera connu dans le courant de l'automne.

Urbanisme et bâtiments

- Ecole secondaire : les travaux d'isolation du bâtiment de l'école secondaire ont débuté aux vacances d'été et sont en cours de réalisation.
- Ancienne halle de gymnastique : l'ancienne halle de gymnastique a été assainie durant les vacances d'été. Le résultat nous permet de disposer d'une magnifique salle pour la pratique du sport ainsi que différentes manifestations.
- Cabinet médical route de Châtillon : les travaux d'agrandissement du cabinet médical Cardiomed sont terminés et les médecins ont pu s'installer dans les locaux rénovés.

(Suite en page 2)

(Suite de la page 1)

Transports et Energie

- Les travaux d'assainissement de la Rue des Prés débuteront dans le courant du mois de juin.
- Le tapis définitif a été posé dans le lotissement Les Qué-rattes. Toutes les parcelles à bâtir sont désormais vendues.
- Le carrefour route de Vicques – rue Es Crès – rue des Qué-rattes a été transformé et offre désormais une meilleure sécurité aux usagers. Le carrefour situé au débouché de la rue des Prés sur la route de Vicques sera également modifié.
- Places de jeux : le projet d'assainissement des places de jeux est toujours à l'étude en collaboration avec l'Association des parents d'élèves.
- Terrain de football : les appels d'offres pour la construction de la buvette-vestiaire du football-club ont été lancés et différents mandats attribués. Les travaux ne peuvent actuellement pas débuter en raison d'une opposition qui est toujours en cours.

Finances, déchetterie et population

- Les citoyens concernés par la proximité des sites retenus pour l'installation des conteneurs Moloks ont été invités à une

séance d'information. Une demande de permis pour la réalisation de ces installations sera déposée prochainement.

- Lors de la votation communale du 21 mai 2017, les citoyens ont refusé d'adhérer au projet de déchetterie régional développé par le SEOD par 403 non contre 304 oui.

Culture, Sport et Jeunesse

- La commission en collaboration avec notamment l'association des artisans et commerçants, les écoles et la société d'embellissement travaille désormais à l'organisation du marché de Saint-Nicolas.
- Sous l'impulsion de Jura Tourisme, une rencontre mondiale des 2 CV se déroulera dans la plaine de Bellevie en 2021. Un comité d'organisation sera mis en place prochainement et notre commune pourra y être associée.
- La Fanfare municipale a donné une aubade pour la population dans le quartier de la Gare en date du 29 juin 2017.
- La société Pit-Bull Band a sorti récemment un nouveau CD.

Deux nonagénaires félicitées par l'Autorité communale



Suzanne Humair

Le 6 juin 2017, les représentants de la Municipalité ont eu le plaisir de rendre visite à Suzanne Humair qui fêtait son 90^e anniversaire.

Suzanne Humair née Voirol est née aux Genevez le 6 juin 1927. Cinquième d'une fratrie de

10 enfants, elle a grandi dans une famille paysanne-horlogère. Devenue adulte, elle a travaillé à la clinique psychiatrique de Bellelay notamment à la cuisine et en qualité d'employée polyvalente.

C'est en 1952 que Suzanne dit « Oui » à Gabriel Humair. De cette union sont nées deux filles dont elle s'est occupée tout en travaillant à domicile en qualité d'horlogère. Elle appréciait également de jardiner et était très fière de son jardin potager ainsi que de ses fleurs.

Maman aimante, attentionnée elle s'est entièrement dévouée pour toute sa famille. Devenue plus tard grand-maman de 5 petits enfants, elle les a également choyés et chouchoutés. Elle a tout au long de sa vie été prête à mettre le tablier ou la main à la pâte pour aider sa famille et son prochain. Elle a également eu le bonheur de voir la famille s'agrandir encore avec l'arrivée de 3 arrières petits-enfants qu'elle nomme ses petits rayons de soleil. C'est suite au décès de son mari que Suzanne a décidé de se rapprocher de ses filles et de venir s'établir à Courrendlin. Elle s'est installée à la Résidence Clos Brechon où elle coule une retraite paisible.

Aujourd'hui elle passe beaucoup de temps à tricoter des chaussettes, broder des coussins et faire des sudokus et des mots croisés. Son grand bonheur est de passer des moments parmi les siens. Elle apprécie également de passer des moments de détente avec les résidents du bâtiment lors de parties de cartes ou de loto.

Pour marquer ce bel anniversaire, toute sa famille s'est réunie pour un repas dans un restaurant de la région.

Nous réitérons nos bons vœux à la nonagénaire et lui souhaitons encore de nombreuses années de santé et de joie entourée de ses proches.



Thérèse Steiner

Le 29 juillet 2017, les représentants de la Municipalité ont eu le plaisir de rendre visite à Thérèse Steiner qui fêtait son 90^e anniversaire.

Thérèse Steiner, née Gygi, naquit à la Verrerie de Choindez le 29 juillet 1927. Elle effectua sa

scolarité obligatoire à Choindez jusqu'à l'âge de 14 ans puis elle dut faire face aux décès prématurés de sa maman et de son frère aîné. Suite à ces malheureux événements, Thérèse a été placée dans un restaurant à Soulce pour apprendre les tâches ménagères, afin de pouvoir aider son papa et son frère. Par la suite, elle travailla dans l'horlogerie à Granges puis à domicile.

Le 30 juillet 1949, elle unit sa destinée à Otto Steiner, de cette union sont nés, pour leur plus grand bonheur, un garçon et une fille, Denis et Chantal.

Dans les années 70, comme le projet de l'autoroute se concrétisait, la famille quitta la Verrerie pour s'installer à Courrendlin, où ils construisirent leur maison à la rue des Primevères. Ils vécurent de nombreuses et belles années à chérir leurs deux petites-filles et à s'occuper de leur jardin dans ce quartier calme et convivial. Les parties de cartes avec les amis, la cueillette de champignons, les vacances en Suisse et à Majorque, ainsi que les moments passés en famille, faisaient partie de leurs loisirs.

En 2008 Thérèse eut la tristesse de perdre son époux et en 2011 son fils. Non sans peine elle a surmonté ces moments difficiles bien entourée de ses proches. Puis le soleil se remit à briller avec la naissance de ses 3 arrière-petits-enfants.

Suite à un accident domestique fin 2016, Mme Steiner passa quelques mois à l'hôpital à Delémont et Porrentruy et fut ensuite accueillie dès le 1^{er} juin 2017 à la Résidence les Pins à Vicques où elle retrouve tout son confort et de bons soins.

Pour marquer ce bel anniversaire, Thérèse était entourée de sa famille et de ses amis autour d'un bon repas dans un restaurant de la région.

Nous réitérons nos bons vœux à Mme Steiner et lui souhaitons encore de nombreuses années de santé et de joie, entourée de ses proches.

Information sur les aides à la formation

L'ensemble des demandes d'aides à la formation (bourses, prêts et contribution aux frais de formation au niveau cantonal) sont traitées par la Section des bourses et prêts d'études.

Des renseignements peuvent être obtenus selon l'horaire suivant :

Lundi : 9 h 00 à 11 h 00
Mardi au jeudi : 15 h 00 à 17 h 00
Ou sur rendez-vous

Tous les formulaires et informations utiles sont disponibles sur www.jura.ch/bourses.

Les aides à la formation sont versées pour la durée réglementaire des études ou de la formation.

Les demandes doivent être renouvelées chaque année, même si les demandes de l'année précédente n'ont pas encore été traitées. Elles doivent être accompagnées des justificatifs exigés. Le délai de dépôt doit être respecté même si les taxations fiscales déterminantes ne sont pas encore disponibles.

La demande de bourse étant en principe traitée seulement lorsque les taxations de référence (taxations 2015 du requérant et de ses parents pour l'année de formation 2017-2018) sont disponibles. Il est important que les déclarations fiscales soient déposées dans les délais fixés, au plus tard à la fin du 1^{er} semestre de la nouvelle formation, soit jusqu'au :

- 31 janvier 2018 (formations débutant en août 2017)
- 28 février 2018 (formations débutant en septembre 2017)
- Dernier jour de stage (stages linguistiques)
- Dernier jour du 5^e mois après la date du début de la formation (autres cas)

Pour tout renseignement complémentaire, le service de la caisse communale se tient à votre disposition au 032 436 10 71.

Aux petits chaussons

L'école de danse «Aux petits chaussons» a été créée par Nadège Fleury et Léna Monnot, deux jeunes étudiantes passionnées par la danse classique depuis près de 15 ans. Nadège et Léna se feront un plaisir d'accueillir les enfants de 6 à 12 ans pour leur dispenser des cours de danse classique.

Les cours sont organisés le **mercredi de 17 h 30 à 19 h 45**, sauf durant les vacances scolaires.

Groupe 1: Enfants de 6 à 8 ans : 17 h 30 à 18 h 30

Groupe 2: Enfants de 9 à 12 ans : 18 h 45 à 19 h 45

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet : <http://auxpetitschaussons.simplesite.com>

Contact : dansemusicpop@hotmail.com



Ecole de danse à Courrendlin

Horaires

Lundi	17 h 00-17 h 45	4 à 5 ans
Jeudi	17 h 00-18 h 00	5 à 6 ans
Vendredi	17 h 30-18 h 30	13 à 15 ans
Vendredi	18 h 30-19 h 30	dès 16 ans

Venez nous rejoindre pour vous éclater et apprendre à danser !



Leah Jeannotat-McKinney, une danseuse américano-suisse à la retraite vous propose une série de cours pour petits et grands dans la magnifique salle de danse de la commune de Courrendlin.

Pour plus de renseignements, visitez notre blog : <http://adrenalinejura.blogspot.ch>

Consultations de puériculture

Les consultations gratuites de puériculture pour les jeunes parents (enfants de 0 à 1 an) sont agendées **tous les premiers mercredis du mois de 14 h à 17 h à la Résidence Clos-Brechon, salle du rez-de-chaussée.**

N'hésitez pas à vous y rendre. L'équipe du centre de puériculture se fera un plaisir de consulter votre enfant et vous donner quelques bons conseils.

Cela permet également de rencontrer d'autres parents et qui sait... créer des liens d'amitié.

Stationnement du Bibliobus – Changement

Le Bibliobus stationne dès le 16 août 2017 devant l'Ecole secondaire – Chemin des Ecoliers 4.

Les stationnements auront lieu le **mercredi de 17 h à 20 h toutes les deux semaines** (se référer à l'horaire général).

36 méritants sportifs et culturels et deux sociétés locales récompensées

A l'occasion de la fête du village de Courrendlin, l'Autorité communale (représentée par M. Gérard Métille, maire et M. Jean-Noël Minger, conseiller communal et responsable du dicastère Sport, Culture et Jeunesse) a honoré les méritants sportifs et culturels pour l'année 2017.



Il s'agit de :

- **Reber Léo** (Champion jurassien en moins de 36 kg et Champion jurassien par équipe), **Reber Mattéo**, (3^e au championnat jurassien individuel en moins de 24 kg), **Celikbilek Loan** (Champion jurassien 2016 et Vainqueur en M18 aux tournois de Ranking St-Gall, Sierre et Oensingen, 3^e place au tournoi de Rheintal et sélection à la coupe d'Europe de Berlin et en équipe nationale), **Andrea Ugo** (Champion jurassien par équipe et 3^e au Championnat jurassien individuel en moins de 36 kg) et **Rentrop Svend** (Champion Jurassien individuel en moins de 50 kg et par équipe) dans la discipline du Judo.
- **Gülal Erol** (1^{ère} place en kumite et 1^{ère} place en kata, catégorie Master aux Championnats du Monde de Karaté Shotokan à Varna en Bulgarie). Champion du monde en kata et kumite dans la discipline du Karaté Do.
- **Rentrop Barbara** (Championne jurassienne en U18 au saut à la perche) et **Wenger Philippe** (Champion jurassien dans sa catégorie) dans la discipline de l'athlétisme.
- **Juniors B1 – FC Courrendlin** (Vainqueur de la coupe jurassienne en 2016), **Rebetez Stéphane** (Promu arbitre principal en 2^e ligue inter-régionale), **Chételat Mathieu** (Promu pour officier en 3^e ligue) dans la discipline du Football.
- **Equipe Interclub LNC** (4^e place aux promotions pour la LNB), **Berret Nicolas** (Champion jurassien en R4/R9), **Gunzinger Jolan** (Champion jurassien juniors en moins de 12 ans), **Imbriani Nathan** (Champion jurassien en mois de 14 ans et Vainqueur du master FRI-JUNE), **Siegenthaler Marine** (Championne jurassienne juniors en moins de 14 ans), **Joliat Eugénie** (Championne jurassienne Dame en R6/R9) dans la discipline du Tennis.
- **Willemmin Noah** (3^e place au Championnat Suisse aux Kids en moins de 12 ans), **Joliat Adrian** et **Joliat Lorrain** (Sélection au Championnat d'Europe en moins de 15 ans), **Varrin Marion** (3^e place au Championnat Suisse Elite et Championne en Italie en moins de 19 ans et Vice-Championne en 2^e simple) dans la discipline du Badminton.
- **Lauper Sandrine** et **Léger Anne-Sophie** (Championnes Suisse Triplettes au Championnat Cantonal Doublette 2017) dans la discipline de la pétanque.
- **Chenal Raymond** (vainqueur au concours individuel gym-hommes et Seniors JU/ JB) dans la discipline sportive de la gymnastique.
- **Cuttat Catherine** (25 ans d'activité) et **Cuttat Christophe** (35 ans d'activité) au sein de la Fanfare municipale.
- **Minger Josette** (20 ans d'activité), **Fromaigeat Françoise** (55 ans d'activité comme organiste et plus de 30 ans de direction) au sein de la Ste-Cécile.
- **Eschmann Simone** (40 ans d'activité) au sein de la FSG.
- **Minger Laura** (Soliste au concert officiel pour le match culinaire Suisse-France à Paris), **Frund Cédrine** (Championne jurassienne 2016 – catégorie bois au concours jurassien pour solistes) dans la discipline de la musique.
- **Kohler Marylène** (école de danse), **Broquet Natacha** pour leur engagement au niveau culturel.
- **Stettler Pierre** et **Schindelholz Georges** pour leurs 50 dons du sang.
- **Chételat Bernard** pour son acte de bravoure à la réanimation d'un restaurateur.

Le Conseil communal a vivement félicité tous les méritants sportifs et culturels ainsi que l'ensemble des sociétés locales du village qui ne cessent d'encourager les jeunes et moins jeunes à participer activement au sein de la collectivité.

L'histoire de la Bourgeoisie de Courrendlin

Avant la Révolution française, la bourgeoisie constitue avec la paroisse la seule institution locale.

En 1833, une nouvelle Loi sur les communes pose comme principe que le territoire de chaque bourgeoisie forme aussi une commune indépendante.

Avec l'industrialisation naissante, l'accroissement des habitants et l'aménagement des infrastructures, les communes municipales ne disposent pas des ressources suffisantes pour couvrir leurs dépenses. On établit des actes de classification, toujours en vigueur, qui précisent la contribution de chaque bourgeoisie à la couverture des besoins d'intérêts généraux assumés par la municipalité. A partir de la moitié du XIX^e siècle, les bourgeoisies conservent un statut bien réduit et un bon nombre d'entre elles disparaît.

Les archives de la Bourgeoisie de Courrendlin qui ne remontent que jusqu'à 1817 relatent les problèmes que nos ancêtres devaient gérer, cas de tutelles des orphelins ou des personnes âgées, maladies, demandes d'aide des familles défavorisées, soupe populaire, bois pour le chauffage.

La durée d'établissement d'une famille dans un lieu donné est en principe ce qui distingue les habitants d'une commune bourgeoise de ceux d'une commune municipale.

Les familles bourgeoises actuelles qui ont pour nom Champion, Fromageat, Périnat, Sauvain, Scherrer et Seuret sont très anciennes puisqu'on les retrouve dans des actes à partir du XV^e siècle.

Mais de tout temps, la Bourgeoisie de Courrendlin a



admis en son sein d'autres familles.

La Bourgeoisie de Courrendlin possède 400 hectares de forêts dont une réserve forestière de 23 hectares dans le secteur des Rochers du Midi, 90 hectares de prés et de pâturages et 6 hectares de terres agricoles, le tout desservi par 25 kilomètres de chemins et pistes forestières.

Malgré le peu de rendement de l'exploitation forestière, des coupes de bois qui peuvent atteindre 2600 m³ les bonnes années, sont régulièrement effectuées afin de maintenir les forêts en santé et de les rajeunir. Insectes et champignons exotiques ainsi que réchauffement climatique causent actuellement beaucoup de dégâts. Par un souci d'écologie, nous privilégions le rajeunissement naturel, effectuons également quelques plantations afin de diversifier au mieux nos forêts.

Nos méthodes de travail respectent les standards FSC.

La Bourgeoisie de Courrendlin fait partie du triage forestier de la Cendre géré par un garde-forestier, qui regroupe Courrendlin, Châtillon, Rossemaison, Soulcé et Vellerat.

La Bourgeoisie de Courrendlin est propriétaire de deux fermes, le Cras des Chenals et la Bergerie de Bambois



ainsi que de la carrière de Bambois.

Elle met à disposition de la population :

- Deux places de pique-nique aménagées ainsi que la cabane forestière des Chaives-Vies.
- Deux sites de grimpe situés sur le secteur Vaferdeau, Rochers du Midi supervisés par la section Delémont du CAS.

La création de deux sentiers à thèmes étant en cours de réalisation, elle pourra ainsi compléter son but social d'accueil de la population en forêt.

Ses buts principaux étant la conservation et le développement des espaces naturels et paysagers, tout en ayant un patrimoine à faire prospérer économiquement, elle tient à amener et maintenir les forêts et pâturages dans un état qui leur permettent de remplir durablement leurs fonctions protectrice, économique, sociale et maintien de la biodiversité.

Elle collabore activement avec la Municipalité, les agriculteurs ainsi que les propriétaires forestiers en mettant ses compétences à disposition des intéressés.

Elle fait partie du programme d'amélioration environnemental CEP engagé par la Commune de Courrendlin. Plantation de haies, réalisation de mares à batraciens, reconstitution de vergers d'arbres fruitiers à haute tige, et renouvellement de



lisières sont notamment au programme.

Elle assure la gestion des chantiers sur l'entier du territoire Jurassien en relation avec la loi sur les forêts protectrices le long des voies ferrées et pour trois triages le long des routes cantonales.

La Bourgeoisie de Courrendlin est administrée par un conseil de bourgeoisie qui compte cinq membres. Il est appuyé par une secrétaire-caissière ainsi que d'un garde forestier. Le conseil se réunit mensuellement et convoque deux assemblées annuelles.

Il organise une journée d'activités forestières à l'intention des familles bourgeoises ainsi que toutes personnes intéressées et procède à une vente de sapins de Noël de production locale chaque dernier samedi avant Noël.

Dans un but de partage d'intérêts pour les domaines décrits, la Bourgeoisie a cœur de renforcer sa communauté. Et c'est avec plaisir qu'elle accueille les personnes et familles qui désirent acquérir la Bourgeoisie. Ces nouveaux venus doivent être domiciliés dans la commune depuis au moins 12 ans.

Le conseil de Bourgeoisie ainsi que toute la communauté sont à l'écoute de vos doléances et se feront un plaisir de vous rencontrer.

Bourgeoisie de Courrendlin
Rue du 23-Juin 1
2830 Courrendlin
Tél. 032 435 69 84
bgsie.courrendlin@bluewin.ch

Infos

INFORMATIONS COMMUNALES

Des nouvelles du Club des aînés Sortie des aînés



Deux demi-journées extra scolaires de fin d'année ont été organisées et ont réuni les Aînés de Courrendlin et les écoliers à la Résidence Clos Brechon.

Les enfants avec la responsable de l'activité, Mme Mégane Willemin, ont pris plaisir à participer à des chants et musique. D'autres écoliers ont appris l'élémentaire du yass et autres UNO et domino!

Un partage intergénérationnel qui a bien fonctionné et qui peut être renouvelé!



L'édition 2017 de la sortie des aînés s'est déroulée le mercredi 30 août dernier pour le plus grand plaisir de 108 participants dont 6 accompagnants.

Le départ était prévu à 8 h pour la direction de Neuchâtel avec un arrêt café/croissant au Restaurant de l'Auberge de la Tène. Les aînés ont, ensuite, embarqué sur un bateau pour un tour sur le Lac de Neuchâtel et dégusté un menu apprécié de toutes et tous. Les participants ont ensuite rejoint le Lac de Bielle par le canal de Thielle pour se rendre au bord d'un charmant lac nommé « Burgäschi ».

C'est aux alentours de 17 h 45 que tous les aînés sont rentrés à Courrendlin en musique sous les airs d'harmonica de Marc Crétrin et Edgar Cerf. Tous étaient enchantés de cette journée ensoleillée et appréciée. A l'année prochaine.



Rappel aux propriétaires de chien

L'Autorité communale tient à rappeler quelques règles essentielles aux propriétaires de chien. En effet, selon l'art. 78 du Règlement de police locale : *La personne qui garde des chiens doit veiller à ce que ses animaux n'importunent pas les voisins par leurs aboiements ou d'une autre manière. Elle doit également empêcher ses bêtes de souiller les promenades, les trottoirs, les jardins publics, les jardins privés et les terrains agricoles pendant la croissance du fourrage et jusqu'à sa récolte.*



L'Autorité communale invite donc les propriétaires de chiens à ramasser les excréments de leur animal lors de promenades à l'aide des supports de sacs disposés dans plusieurs endroits de la commune, ceci afin de respecter la voie publique et le voisinage des alentours.

Annonce lors de l'arrivée d'un chien

Les citoyens, qui accueillent un nouveau chien, sont tenus d'annoncer **sans tarder** l'arrivée de celui-ci aux guichets de l'Administration communale et de présenter le carnet de vaccination pour enregistrement.

Feu bactérien Rappel

Une nouvelle campagne de contrôle des plantes sensibles a débuté à fin août 2017. Elle a pour but de repérer les plantes malades et de les éliminer, afin d'empêcher cette maladie de quarantaine de s'implanter sur le territoire cantonal.

Le Conseil communal rappelle et invite le citoyen qui observe un arbre suspect de le signaler à la Station phytosanitaire cantonale (032 420 74 20), afin qu'un responsable se déplace pour contrôler la plante ou l'arbre et ceci gratuitement.



Prélèvements d'eau aux hydrants

L'Autorité communale rappelle à la population que les prélèvements d'eau aux bornes hydrantes pour le remplissage des piscines sont **INTERDITS**.

Les propriétaires de piscine sont appelés à remplir leur bassin au moyen de leur robinet privé.

En ce qui concerne les autres prélèvements aux hydrants, ceux-ci doivent être effectués sous la surveillance d'un employé du service de voirie communale. Pour ce faire, nous vous invitons à contacter le secrétariat communal qui vous mettra en rapport avec la personne responsable du service de voirie.

Karaté Do Courrendlin

En date du samedi 24 juin 2017, les élèves du Karaté Do Courrendlin ont été soumis à l'examen de passage de grade, sous la direction de Sensei Patricia Lovis, 3^e Dan et entraîneur de Courrendlin.

Tous ont brillamment réussi leur examen, au terme duquel ils obtenaient leur nouvelle ceinture. Bravo à eux!



« Fête » vos jeux

Samedi 4 novembre 2017

L'association Horizon Courrend'culture vous propose sa désormais traditionnelle soirée-jeux.

Venez découvrir de nombreux jeux de société, vous adonner au carambole, combattre des loups-garous...

Eclats de rire garantis!

Dès 17 h, participez au **championnat jurassien de Quartett!** Ouvert à chacun. Un combat où jeunes et moins jeunes s'affrontent en toute convivialité.

A partir de 18 h 30, un repas à prix sympa vous sera proposé.

Vous êtes attendus dès 16 h à la halle de gym. Venez passer une heure... ou bier plus en compagnie de différentes familles du village ou d'ailleurs!

Cette manifestation s'adresse à tous. Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte.



Nouveau à Courrendlin

Une nouvelle boutique de lingerie et de textiles

« CHEZ ELLE & LUI BOUTIQUE »

a ouvert à la rue du 23-Juin 49 depuis le 5 août dernier.

Mme Dias Dos Santos Lucilia vous accueille aux heures d'ouvertures suivantes :

Lundi à Vendredi : 14 h 00 à 18 h 30

Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00

AVANTAGES JEUNES

2017-2018

La carte Avantages Jeunes propose aux moins de 30 ans des réductions permanentes pour de nombreuses activités culturelles et de loisirs ou dans des commerces, en plus de coupons de réduction utilisables une seule fois.

Vendue au prix de CHF 10.-, la carte donne notamment droit à un bon librairie d'une valeur de CHF 8.-.

Au total, ce sont environ 80 avantages qui sont proposés aux jeunes dans la région. Les jeunes du Jura et du Jura bernois ont également accès à tous les avantages permanents proposés dans les cinq autres éditions de France voisine (Besançon/Haut-Doubs, Jura, Haute-Saône, Montbéliard, Belfort). Le pack Avantages Jeunes est constitué d'une carte et d'un livret regroupant les offres proposées.

La carte Avantages Jeunes vise à favoriser l'accès des jeunes de notre région à la culture, aux sports et aux loisirs en encourageant également la mobilité. Les échanges, les contacts, la découverte de nouveaux horizons sont autant de richesses que nous voulons vous offrir par le biais de ce nouveau dispositif.

15 cartes Avantages Jeunes sont en vente au Secrétariat communal. N'hésitez pas à passer à l'Administration communale.

DÉCHETTERIE COMMUNALE HORAIRE D'OUVERTURE

ÉTÉ 2017

Du lundi 20 mars au 21 octobre 2017

LUNDI:	de 10 h 00 à 12 h 00
MERCREDI:	de 16 h 30 à 18 h 30
VENDREDI:	de 16 h 30 à 18 h 30
SAMEDI:	de 10 h 00 à 12 h 00 de 14 h 00 à 16 h 00

HIVER 2017-2018

Du lundi 23 octobre 2017 au samedi 17 mars 2018

LUNDI:	de 10 h 00 à 12 h 00
MERCREDI:	de 16 h 30 à 18 h 30
VENDREDI:	de 16 h 30 à 18 h 30
SAMEDI:	de 10 h 00 à 12 h 00

Calendrier des manifestations *Etat civil...*

Septembre

28 septembre

Aubade des nonagénaires – Promotions civiques –
Accueil des nouveaux habitants
(Municipalité de Courrendlin), halle de gymnastique

29-30 septembre

Marko-k empreintes (Les amis de la Vieille Eglise),
vieille église

Novembre

4 novembre

Fête vos jeux, Horizon Courrend'Culture, halle de gym.

Décembre

17 décembre

Thé de l'amitié (Les amis de la Vieille Eglise) vieille église

Carnet rose

Collaud Mia, née le 15.05.2017,
fille de Loïc et Tatiana Collaud



Widmer Anaëlle, née le 03.06.2017,
fille de Gérard et Mechelle Widmer

Berthoud Victoria, née le 08.06.2017,
fille de David Berthoud et Marie Doyon

Fetahaj Lejla, née le 14.06.2017,
fille de Durim et Armira Fetahaj

Lulaj Valmir et Eliandro, nés le 01.07.2017,
fils de Vladet Lulaj et Nunes Rama Maria Mercedes

Crevoisier Liam, né le 12.07.2017,
fils de Patrick et Mylène Crevoisier

Inguscio Talia, née le 31.07.2017,
fille de Mathieu Inguscio et Muriel Chappuis-Inguscio

Kupferschmid Löcky, né le 02.08.2017,
fils de Stive et Rebecca Kupferschmid

Moser Emilio, né le 06.08.2017,
fils d'Anthony Moser et Laura Sbaraglia

Lachausse Mathéo, né le 09.08.2017,
fils de Fabrice et Malika Lachausse

Kirtz Tom, né le 30.08.2017,
fils de Sébastien et Gladisse Kirtz

Ibraimi Edis, né le 01.09.2017,
fils de Denis et Nur Ibraimi

Bienvenue à ces magnifiques bébés et sincères félicitations aux heureux parents !

Ils nous ont quittés

25.05.2017 Steiner Gilles
01.06.2017 Flury Renée
08.06.2017 Dietlin Guido
21.06.2017 Gunzinger Pierre
24.06.2017 Barth Raymond
13.07.2017 Rickli Jean
05.09.2017 Christen Rosa



Félicitations aux heureux mariés

30.06.2017 Christen Florian et Uma née Dominé
19.08.2017 Besuchet Frédéric et Wagner Nicole
25.08.2017 Probst Yvan et Theurillat Nicole
05.09.2017 Finck Frédéric et Marisa née Scardarella



UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE **60^e/40^e** BIBLIOBUS
2 0 1 7

Nouvelles sessions de cours UP à Courrendlin

Vous venez de recevoir le programme des cours de l'Université populaire jurassienne, section de Delémont pour la saison 2017-2018.

Pour cet automne, les cours suivants sont organisés :

- Multicopter un drone : introduction
- danse country
- cuisine indienne et cuisine indienne parents-enfants
- œnologie
- yoga du rire
- atelier « Image » acquisitions, retouche et création avec Photoshop Elements 15
- parler en public en sachant utiliser son corps et sa voix
- initiation au Tai-Chi-Chuan
- zéro déchet
- cuisine gastro (poissons, chassons et les fêtes)

Pour tous renseignements et inscriptions :
Mme Chantal Rennwald, responsable UP Courrendlin :
032 435 50 30 ou courrendlin@upjurassienne.ch